

Les engagements courants, les travaux en cours et les réclamations des entrepreneurs auront pour effet d'épuiser le pouvoir d'emprunt actuel de l'Administration. Les dix millions de dollars supplémentaires serviront à satisfaire le reste des réclamations des entrepreneurs, à financer les règlements relatifs aux terrains, les ouvrages de construction, y compris le parachèvement du pont du canal nord de Cornwall, un ponton-grue et certains ouvrages de protection ainsi que certaines améliorations concernant les aménagements paysagers et les quais.

Au chapitre des ouvrages susnommés, à l'égard desquels des sommes d'argent ont été engagées, on relève les détails suivants: réclamations des entrepreneurs, \$1,818,500; terrains et règlements relatifs aux terrains, \$1,579,000; pont du canal nord \$1,238,000; ponton-grue, \$1,968,000; enrochement et berges du canal, \$160,000; travaux de protection, \$390,000; amélioration des quais \$150,000; aménagements paysagers, \$385,000; ateliers permanents, \$1,215,000; installations touristiques, lesquelles comprennent généralement les aménagements paysagers, l'installation de cabinets de toilette et autres commodités, jusqu'à concurrence de \$100,000, soit un total de \$9,103,500.

Le sénateur REID: A titre de renseignement, puis-je demander si le Canada paie ces dépenses seul ou si les États-Unis dépensent certaines sommes d'argent pour l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent?

M. RANKIN: Les États-Unis n'ont d'obligations qu'en ce qui concerne le secteur qui est situé aux États-Unis, soit l'écluse Snell et l'écluse Eisenhower et les abords de ces deux écluses. Ils n'ont aucune obligation en ce qui concerne les dépenses relatives à la partie de la voie maritime située à l'intérieur du Canada.

Le sénateur REID: Y a-t-il des provinces qui paient une partie des dépenses ou s'agit-il ici d'une obligation qui relève entièrement du gouvernement fédéral?

M. RANKIN: Elle relève entièrement du gouvernement fédéral.

Le sénateur REID: Et on a dépensé jusqu'ici 345 millions de dollars?

M. RANKIN: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Cela n'a rien à voir avec la contribution provinciale relative à l'aménagement hydro-électrique?

M. RANKIN: Non, monsieur.

Le sénateur MOLSON: Quel serait le total des dépenses des États-Unis qui correspondrait à nos 345 millions de dollars?

M. RANKIN: Je crois que le chiffre est d'environ 131 millions.

Le PRÉSIDENT: A combien s'élèvent les dépenses des provinces relativement à l'aménagement hydro-électrique?

M. RANKIN: Je n'en sais rien; je m'excuse.

Le sénateur REID: Quelle est la situation concernant les recettes du transport maritime?

M. RANKIN: Je crois que l'année 1961 a été très encourageante pour nous. Dans l'ensemble, je crois que le dernier rapport statistique sur le transport indique que le transport sur la voie maritime qui a passé par le canal Welland du 1<sup>er</sup> avril jusqu'à la fin de novembre, a dépassé vingt-trois millions de tonnes. Il s'agit plutôt des canaux du Saint-Laurent et non du canal Welland. Cela donnerait une augmentation d'environ trois millions de tonnes. Ainsi, le chiffre du tonnage a été très élevé et même, pendant un ou deux mois de l'année, la voie maritime a établi des records.

Le sénateur STAMBAUGH: Monsieur le président, est-ce qu'une partie de ces 335 millions de dollars a servi à l'aménagement du canal Welland?